

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : SASS1030103K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
M. Jean-Paul Bernatas	CPAM Pau	Mme Colette Blachon	CPAM de la Loire
Mme Peggy Courtier	CPAM Bar-le-Duc	M. Patrick Blumstein	CPAM du Bas-Rhin
M. Bernard Dupreelle	CPAM Roubaix-Tourcoing	Mme Cathy Maugard	CPAM Bobigny
Mme Pascale Guillaume	CPAM du Doubs	Mme Caroline Mouraux	CPAM du Hainaut
Mme Cathy Savel	CPAM Moulins	M. Christophe Peyron	CPAM du Doubs
Mme Michelle Tain	CPAM Moulins	Mme Virginie Vallée	CPAM Evreux
Mme Claudine Vivot	CPAM du Doubs		